

L'Etat français a signé une convention avec les fédérations hospitalières

En écho aux 17 Objectifs de Développement Durable adoptés par les Etats membres des

Nations Unies et en respect de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (2015-2020) élaboré par le gouvernement français, les fédérations hospitalières des secteurs sanitaire, social et médico-social se sont engagés dans une convention avec l'État et pour la période 2017-2020.

« Mon Observatoire du Développement Durable » a été créé ; il est composé de 32 questions réparties sur 6 axes : gouvernance, sociétal, social, environnemental, achats responsables et axe économique.

Une première photographie de la maturité des établissements de santé a été réalisée, une deuxième collecte d'informations est lancée en juin.

Que note-t-on d'ores et déjà ?

Seules 15 % des structures ont mis en œuvre une démarche globale d'intégration du développement durable dans leurs projets majeurs. A ce titre, peu de structures se sont lancées dans une démarche de labélisation/certification RSE pour les aider dans cette intégration : 55 % des répondants n'envisagent pas pour le moment une telle action, 31 % l'envisagent et 9 % l'ont déjà amorcée.

Par ailleurs, 17 % des structures disent n'avoir aucun professionnel en charge de ce sujet, et le pourcentage médian d'effectif ayant en charge des actions de développement durable est de 1,5 %.

Le volet environnemental est représentatif de la difficulté des structures à objectiver leurs

résultats. En effet, peu d'entre elles sont en capacité de restituer les données de base demandées par l'observatoire : consommation d'eau, volume d'énergie facturé, poids des ordures ménagères, etc. De plus, lorsque les données sont renseignées, les résultats montrent sur les deux dernières années, une quasi stabilité de la consommation en eau et de la production de déchets, et une augmentation significative de la consommation d'énergie.

Les volets économique et achats sont révélateurs d'une stratégie de développement durable qui peine à se traduire en actions concrètes et mesurables. D'un côté, la maturité concernant les achats durables est perfectible dans la mesure où plus de la moitié des structures n'intègre pas encore de critères sociaux dans les marchés.

Enfin, les structures semblent être pilotées principalement à partir de critères budgétaires. Bien que de nombreuses structures aient identifié des indicateurs extrafinanciers, ceux-ci ne sont pas systématiquement exploités.